



Nous, représentants et élu(e)s S3I, avons une pensée pour toutes les familles touchées par le Covid19.



Nous souhaitons leur envoyer une pensée toute particulière en ces moments plus que difficiles et leur rappelons que nous sommes à leurs côtés.

Comme S3I, faites un don pour le personnel soignant



Ils se mobilisent à nos côtés



<https://don.fondationhopitaux.fr>
<https://dons.fondationdefrance.org>
<https://www.frm.org/>

Vos droits et l'actualité S3I sont sur : <http://www.s3i.fr>



« Il nous paraît crucial en ces temps exceptionnels de rappeler que le plus important est de pouvoir s'appuyer sur des acteurs experts comme la FRM capables de distinguer les bonnes idées et les initiatives scientifiquement les plus solides. »

AVRIL 2020



Accord sur le télétravail, le temps de travail, respect de la législation et de la convention collective, du droit à la déconnexion,

En ces temps confus et tourmentés, S3I est plus que jamais attentif au respect des règles. Nous comprenons les difficultés de l'entreprise mais cela ne devra jamais se faire sur le dos des salarié(e)s.

S3I salue les mesures annoncées en espérant que les promesses, qui n'engagent que ceux qui veulent bien les entendre, soient plus que jamais, accompagnées d'actes concrets et plus que jamais la parole donnée doit être tenue. Il ne peut y avoir de revirement qui serait perçu comme un affront envers les salarié(e)s.

Nous vivons une période où le télétravail, qui ne pouvait pas se faire plus de 1 jour dans l'entreprise est maintenant plébiscité avec un taux de plus de 95 % sur 5 jours.

L'accord télétravail pourrait alors être renégocié comme seul S3I l'avait demandé à l'époque en plébiscitant 3 jours de télétravail. Nous aurions été mieux préparé.

« Le chômage partiel sera mis en place ! Avec parcimonie ! » nous dit on. S3I sera vigilant sur l'application de ce dispositif dans toutes les instances où nous sommes présents. Cela ne devra jamais se faire sur le dos des salarié(e)s.

Les salarié(e)s devront être traités d'égal à égal, les règles de mise au chômage partiel devront être extrêmement claires.

Des syndicats malgré cette période difficile continuent à être inaudibles, créent des polémiques là où il n'y en a pas, disent noir alors que dans d'autres entreprises, ils disent blanc. Ils interprètent les lois et les ordonnances, et leur credo : être à côté de la plaque et hors sujet. Leur mot d'ordre :

Vos élu(e)s S3I à Paris et en région

- Thierry OLIVIER (Meudon)
- Elodie BENIGAUD (Roanne)
- Sylvain PERNAUD (Lyon Limonest)
- Marta MASTERNAK (Sophia)
- Patrick VERBAEYS (Aix)
- Jean-Christophe LEJEUNE (Meudon)
- Belkacem BELBAHI (Meudon)
- Alain MARTINEZ (Toulouse)
- Marc DUMONT (Sophia)
- Mireille DELANNOY (Aix)

Nous exigeons ! Et n'essayez pas de nous piéger en nous demandant quoi.

